

Conseil communal de Lausanne

Rapport de la Commission n° 19

Préavis n° 2023/13 - Réponse à dix postulats et une pétition en lien avec la mobilité : Postulat de M. Nicolas Tripet et consorts « Pour une vue d'ensemble réaliste et actuelle du trafic » - Postulat de Mme Françoise Piron et consorts « Pour le développement de plateformes MaaS coordonnées, inclusives et innovantes à Lausanne » - Postulat de Mme Anita Messere « Pour une application intuitive et populaire pour se déplacer à Lausanne » - Postulat de M. David Raedler et consorts « Des nuits sans trafic pour le bien de la santé des Lausannoises et Lausannois » - Pétition de Mme Tamara Embaló « Pour une meilleure protection des habitant·e·s face aux nuisances de chantiers » - Postulat de M. Henri Klunge et consorts « Le sel pour la cuisine, pas pour nos routes » - Postulat de Mme Aude Billard et consorts « Modifier les habitudes de déneigement des routes, pour assurer en priorité la sécurité des piétons et cyclistes » - Postulat de Mme Sarra Perrin « Redynamiser la rue du Midi, favoriser la mobilité douce entre la Gare et la place Saint François » - Postulat de M. Bertrand Picard et consorts « Des couverts à vélos aux principales stations de bus TL » - Postulat de M. Vincent Brayer et consorts « Mobilité dans la Métropole, une offre découverte 3 mois pour les nouveaux arrivants » - Postulat de Mme Anita Messere « Pour que les proches aidants ne soient pas préférentiels par la Ville ».

Rapportrice : Mme Anouck **SAUGY** (PLR)

Membres présents : Mme Françoise **PIRON** (PLR)
M. Henri **KLUNGE** (PLR)
Mme Derya **CELIK** (PS)
Mme Caroline **DEVALONNE DINBALI** (PS)
Mme Séverine **GRAFF** (PS)
M. Samuel **DE VARGAS** (PS)
Mme Valérie **D'ACREMONT** (Les Verts)
Mme Ariane **MORIN** (Les Verts)
M. Olivier **THORENS** (Les Verts)
Mme Virginie **CAVALLI** (Vert'Libéraux)
M. Johan **PAIN** (Ensemble à Gauche)
M. Valentin **CHRISTE** (UDC)

Représentants de la Municipalité
et de l'Administration : Mme Florence **GERMOND**, Municipale, Finance et Mobilité
M. Patrick **ETOURNAUD**, Chef de Service Mobilité et
aménagement des espaces publics

Notes de séance : Mme Kelly **HARRISON**, Secrétaire de commissions ad hoc

Mardi 22 août 2023, 17h00

Salle de conférence de la Direction, Place de Chauderon 9, 1^{er} étage

La commission susmentionnée débute par une brève présentation du préavis par Madame la Municipale. Madame la Municipale souligne que le Conseil intervient régulièrement sur le domaine de la mobilité, d'où le choix d'avoir traité plusieurs initiatives en même temps. Elle rappelle l'objectif zéro

Conseil communal de Lausanne

émission de la Ville dès 2030 et la parution de la dernière édition de l'Observatoire de la mobilité, qui a été transmise aux conseillers et conseillères communales sous forme informatique.

La commission devant traiter dix postulats et une pétition, la présidente propose de ne pas ouvrir la discussion générale mais de traiter chacun des points l'un après l'autre dans le cadre de la discussion particulière. Cette manière de faire est approuvée par l'ensemble de la commission.

1. Postulat de M. Nicolas Tripet et consorts « Pour une vue d'ensemble réaliste et actuelle du trafic »

Un commissaire se dit déçu par la réponse de la Municipalité. Ce dernier a pris contact avec le postulant qui partage son avis. Selon lui, le but du postulat était de savoir comment la Municipalité prend des décisions en matière de mobilité au sein de l'agglomération. Or, la réponse montre, selon lui, que la Municipalité navigue à l'aveugle. Il refusera la réponse.

Madame la Municipale confirme que la demande du postulant est légitime mais souligne que la réponse doit se faire au niveau de l'agglomération avec une impulsion du Canton et non de la Ville. Les coûts de la demande se montent à plusieurs milliers de francs qui ne doivent, selon elle, pas être engagés par la Ville qui effectue déjà des micros-simulations de façon ponctuelle.

Deux autres commissaires sont également d'avis que ce projet relève essentiellement de la recherche scientifique et non d'un projet municipal.

2. Postulat de Mme Françoise Piron et consorts « Pour le développement de plateformes MaaS coordonnées, inclusives et innovantes à Lausanne »

La postulante, membre de la commission, reste sur sa faim quant à la réponse donnée par la Municipalité à son postulat. Elle a conscience du fait que le développement de ces plateformes n'est pas encore terminé, mais elle a l'impression que, pour l'instant, on ne peut rien faire ce qui suscite un certain nombre de questions supplémentaires de sa part : Des démarches ont-elles été entreprises depuis la rédaction de ce rapport-préavis ? Va-t-on dans la direction de ces plateformes, très pratiques, qui existent dans d'autres villes ?

Un autre commissaire déclare avoir été contacté par un particulier souhaitant mettre en place une plateforme MaaS à Lausanne en 2020. Selon lui, il est extrêmement difficile de mettre en place une telle plateforme sans un accès aux données des transports publics. Ce dernier est d'avis que la Municipalité pourrait prendre contact avec les TL dans ce sens.

Madame la Municipale souligne que la Ville n'a aucune compétence en matière de gouvernance tarifaires. À sa connaissance, les réflexions en matière de plateforme MaaS avancent et des projets ont été présentés aux TL, mais ils n'ont pas abouti pour l'instant. La Municipalité soutient ces différentes réflexions.

3. Postulat de Mme Anita Messere « Pour une application intuitive et populaire pour se déplacer à Lausanne »

La parole n'est pas demandée pour cet objet.

4. Postulat de M. David Raedler et consorts « Des nuits sans trafic pour le bien de la santé des Lausannoises et Lausannois »

Une commissaire prend acte de la réponse de la Municipalité qu'elle trouve très pragmatique. Elle dit être consciente de la réalité, mais reste sur sa faim quant aux explications données au sujet des zones sans trafic pendant la nuit, en particulier concernant les poids lourds. Cette possibilité devrait, selon elle, être étudiée de façon plus approfondie vu les effets délétères du bruit sur la santé. Cette opinion

Conseil communal de Lausanne

est partagée par une autre commissaire qui souligne encore une fois les effets néfastes du bruit sur la santé et s'interroge sur l'état une pétition récemment déposée sur les zones à accès limités.

Madame la Municipale constate les tensions entre les besoins des habitant-e-s et l'accès souhaité à la Ville par la population qui n'y réside pas. Pour l'heure le présent postulat vise à fermer complètement l'axe du trafic pendant la nuit et aucune base légale n'existe actuellement pour cela. Dans ce sens, une commissaire s'opposera fermement à toute interdiction nocturne de circuler en ville.

Une commissaire s'inquiète de l'impact de ce genre de mesures sur l'isolation des habitant.e.s ou encore sur l'accès des ambulances dans certaines zones. Elle souligne que certaines catégories de la population ne doivent pas être oubliées. Elle se dit sinon plutôt satisfaite de la réponse de la Municipalité, qui ne va pas dans le sens d'une interdiction totale du trafic. Deux commissaires soulignent qu'il n'a jamais été question d'interdire le trafic motorisé en ville 24h/24 ou encore l'accès des ambulances.

5. Pétition de Mme Tamara Embaló « Pour une meilleure protection des habitant-e-s face aux nuisances de chantiers »

La parole n'est pas demandée pour cet objet.

6. Postulat de M. Henri Klunge et consorts « Le sel pour la cuisine, pas pour nos routes »

La parole n'est pas demandée pour cet objet.

7. Postulat de Mme Aude Billard et consorts « Modifier les habitudes de déneigement des routes, pour assurer en priorité la sécurité des piétons et cyclistes »

Un commissaire comprend les défis liés au déneigement des voies de circulation mais regrette que la question de la mobilité à vélo ou du déneigement des pistes cyclables ne soit pas plus abordé par la Municipalité dans sa réponse. Un certain nombre de questions supplémentaires sont posées dans le cadre de la discussion : La Ville a-t-elle une marge de manœuvre pour travailler sur ce problème ? Quelles sont les contraintes techniques, s'il y en a ? Qu'en est-il des trottoirs et des arrêts de bus ? Les pratiques de déneigement ont-elles évolué ? Plusieurs personnes demandent si les pratiques de déneigement ont évolué compte tenu des réaménagements routiers.

Madame la Municipale confirme que dans certaines situations tout ne peut pas être déneigé mais elle rappelle que les événements importants de neige à Lausanne ne se produisent qu'une voire deux fois par an. Monsieur le Chef de Service souligne que deux enjeux ont été identifiés avec d'autres services : dégager les passages piétons à la pelle une fois le déblaiement de la route accompli, et faire évoluer les pratiques selon les nouveaux aménagements des pistes cyclables, qui nécessitent l'utilisation de fraiseuses. Il rappelle que les tas de neige sont amenés au Chalet-à-Gobet.

8. Postulat de Mme Sarra Perrin « Redynamiser la rue du Midi, favoriser la mobilité douce entre la Gare et la place Saint François »

Un commissaire se dit déçu de la réponse de la Municipalité dans la mesure où la réponse prend essentiellement en considération l'impact et l'utilisation des personnes à mobilité réduite. Or ce projet aurait, selon lui, pu bénéficier à tout le monde notamment en désengorgeant le métro et le trajet Gare – Flon.

Une autre, au contraire, adhère à la réponse de la Municipalité et refuse cette idée qui a un impact à la fois sur le paysage et sur la consommation d'énergie des escalators.

9. Postulat de M. Bertrand Picard et consorts « Des couverts à vélos aux principales stations de bus TL »

Conseil communal de Lausanne

Madame la Municipale informe la commission des avancées de la Ville depuis la publication de ce rapport-préavis en matière d'abris à vélos pour les quartiers résidentiels avec une solution du type « VeloBox » qui est actuellement recherchée. Il est rappelé que la stratégie de la Ville consiste à maximiser l'offre, ce qu'atteste les chiffres publiés par l'Observatoire de la Mobilité cette année. La vélo-station de la Gare est unique en son genre à Lausanne. La nouvelle gare en prévoit deux. Ces stations pourront également accueillir des vélos-cargos qui tiennent particulièrement à cœur à l'une des commissaires.

10. Postulat de M. Vincent Brayer et consorts « Mobilité dans la Métropole, une offre découverte 3 mois pour les nouveaux arrivants »

Une commissaire demande si une offre d'abonnement de trois mois a été étudiée et plus précisément budgétisée par la Ville. Un autre se demande pourquoi les transports publics lausannois ne font pas parti de l'offre actuellement proposée aux nouveaux habitants. Madame la Municipale informe la commission que les TL ne font plus parti de l'offre promotionnelle faite aux nouveaux habitants et que les communautés tarifaires ont décidé de ne pas maintenir l'offre. Seuls les rabais mentionnés dans le rapport-préavis sont encore en vigueur.

11. Postulat de Mme Anita Messere « Pour que les proches aidants ne soient pas préterités par la Ville »

Un amalgame entre proche aidant.e.s et personnes avec un macaron handicap est souligné dans le cadre de la discussion. Plusieurs commissaires indiquent qu'ils refuseront cette réponse dans la mesure où ils auraient souhaité que la politique de mobilité de la Ville soit plus inclusive et valorise l'importance du maintien à domicile des personnes âgées par le biais notamment de la création d'un macaron proches aidants. A titre d'exemple, la Ville accorde notamment des congés pour ses collaborateurs proches aidants.

Madame la Municipale répond que la problématique des proches aidant.e.s tient à cœur à la Municipalité mais qu'il ne faut toutefois pas uniquement reconnaître le statut « automobiliste » des proches aidant.e.s, mais penser aussi un soutien plus général. Le rapport-préavis dit que le macaron pour personne handicapée serait une des solutions, puisqu'une personne qui possède ce type de macaron peut l'utiliser pour la personne qui l'aide à se déplacer. Elle entend que la réponse ne convainc pas tout le monde.

Finalement, dans la cadre du chapitre du rapport-préavis dédié à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, une commissaire tient à s'assurer que les aménagements des nouveaux axes, avec pistes cyclables par exemple, n'exclut pas les places de parc pour les personnes à mobilité réduite ou encore des endroits où déposer ces personnes.

Pour terminer, Madame la Municipale annonce qu'un complément d'information relatif à la gestion des tas de neige sera transmis ultérieurement aux membres de la commission. A la date du dépôt de ce rapport, l'annexe est encore attendue de la part de la Municipalité.

La parole n'étant plus demandée, la présidente propose de voter les conclusions du préavis. Chaque conclusion est votée individuellement. Pour les conclusions 1 à 11, le résultat du vote est le suivant :

1. Postulat de M. Nicolas Tripet et consorts « Pour une vue d'ensemble réaliste et actuelle du trafic »
OUI : 9 voix NON : 4 voix ABS. : 0 voix
2. Postulat de Mme Françoise Piron et consorts « Pour le développement de plateformes MaaS coordonnées, inclusives et innovantes à Lausanne »
OUI : 11 voix NON : 0 voix ABS. : 2 voix

Conseil communal de Lausanne

3. Postulat de Mme Anita Messere « Pour une application intuitive et populaire pour se déplacer à Lausanne »
OUI : 13 voix NON : 0 voix ABS. : 0 voix

4. Postulat de M. David Raedler et consorts « Des nuits sans trafic pour le bien de la santé des Lausannoises et Lausannois »
OUI : 8 voix NON : 3 voix ABS. : 2 voix

5. Pétition de Mme Tamara Embaló « Pour une meilleure protection des habitant·e·s face aux nuisances de chantiers »
OUI : 13 voix NON : 0 voix ABS. : 0 voix

6. Postulat de M. Henri Klunge et consorts « Le sel pour la cuisine, pas pour nos routes »
OUI : 12 voix NON : 0 voix ABS. : 1 voix

7. Postulat de Mme Aude Billard et consorts « Modifier les habitudes de déneigement des routes, pour assurer en priorité la sécurité des piétons et cyclistes »
OUI : 11 voix NON : 1 voix ABS. : 1 voix

8. Postulat de Mme Sarra Perrin « Redynamiser la rue du Midi, favoriser la mobilité douce entre la Gare et la place Saint François »
OUI : 8 voix NON : 4 voix ABS. : 1 voix

9. Postulat de M. Bertrand Picard et consorts « Des couverts à vélos aux principales stations de bus TL »
OUI : 11 voix NON : 0 voix ABS. : 2 voix

10. Postulat de M. Vincent Brayer et consorts « Mobilité dans la Métropole, une offre découverte 3 mois pour les nouveaux arrivants »
OUI : 13 voix NON : 0 voix ABS. : 0 voix

11. Postulat de Mme Anita Messere « Pour que les proches aidants ne soient pas préterités par la Ville »
OUI : 6 voix NON : 5 voix ABS. : 2 voix

La présidente remercie ses collègues. La séance est levée. Il est 18h15.

Lausanne, le 26 septembre 2023

Anouck Saugy
Rapportrice